



SSIAP 2 RECYCLAGE

RECYCLAGE : **CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES DE
NIVEAU 2**

OBJECTIF

Maintenir l'aptitude et les compétences requises pour exercer la fonction d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personne.

PRÉ REQUIS

- Être titulaire du diplôme S.S.I.A.P 2 ou d'une équivalence ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
- Détenir une qualification de secourisme en cours de validité

OBLIGATIONS

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage. Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme S.S.I.A.P et doivent justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe, durant les trente-six derniers mois

PROGRAMME DE LA FORMATION CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 02/05/2005 MODIFIÉ

PARTIE 1. Prévention

- évolution de la réglementation en matière de prévention
- évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- accessibilité du public

PARTIE 2. Moyens de secours

- évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- agents extincteurs
- SSI
- moyens d'extinction

PARTIE 3. Gestion du PC Sécurité

- Gestion du PC en situation de crise
 - > Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.
 - > Gestion d'une évacuation,
 - > Compte-rendu à la hiérarchie

PARTIE 4. Organisation d'une séance de formation

- Formation des agents de l'équipe
 - > Les méthodes pédagogiques :
 - > Pratique de l'animation.
 - > Déroulement chronologique d'une séance.

PARTIE 5. Management de l'équipe de sécurité

- Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité
 - > Organiser l'accueil d'un nouvel agent
 - > Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
 - > Gérer les conflits
 - > Gestion des documents administratifs



14 heures - 2 jours



Centres IFA ou délocalisable sur demande



Tous publics



Eligible CPF



Délais d'accès : 20 jours



Effectif de la formation
4 minimum, 15 maximum



Formation accessible aux
personnes handicapées



SSIAP 2 RECYCLAGE

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposés, exercices d'application, échanges et visites commentées. Appui sur un livret S.S.I.A.P,
- Moyens techniques : PC et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia.
- Moyens humains : Formateur qualifié, spécialiste incendie de formation initiale ou via son expérience professionnelle, et titulaire du diplôme a minima S.S.I.A.P 3.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une évaluation des connaissances théoriques (QCM 30 questions) et exercices pratiques des stagiaires sont réalisés (pédagogie et gestion du P.C.S.I) au minimum une fois en fin de formation. La présence à l'ensemble des séquences programmées, Dans le cas de défaillance notoire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau. Attestation délivrée par le centre de formation. Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.



Formation accessible aux personnes handicapées, sous réserve de la capacité à effectuer les gestes techniques. Une référente handicap est disponible au centre pour vous accueillir et recueillir vos besoins spécifiques.

CONTACT PÉDAGOGIQUE ET HANDICAP

Aurélien Cheval

01 41 22 99 87

gestion@institutformation-actor.com

Agrément SSIAP : 0037 Préfecture de Nanterre